



ELECTIONS AU CONSEIL DE FORMATION DU PRES
UNIVERSITE PARIS LUMIERES
FORMULAIRE SPECIFIQUE AUX PERSONNELS BIATSS

LISTE DE CANDIDATS

---ooOoo---

SCRUTIN DU 16 AV RIL 2013

Date limite de dépôt : mardi 2 avril 2013

Le dépôt des listes et des programmes éventuels s'effectue par courrier recommandé, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

**Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis
à l'attention de Monsieur l'administrateur provisoire du PRES
Service juridique
2 rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis cedex**

ou remis auprès du service juridique en mains propres

Remarques importantes :

Les listes doivent comprendre autant de titulaire que de sièges. Les candidats sont rangés par ordre préférentiel.

Les listes peuvent être complétées par des suppléants dans la limite du nombre de titulaire.

Si les candidats précisent leur appartenance ou le soutien dont ils bénéficient sur leur déclaration de candidature, les mêmes précisions figureront sur les bulletins de vote.

Chaque liste doit s'attacher au respect du principe de parité entre hommes et femmes tel que défini dans l'arrêté portant convocation des électeurs afférent.

La carte professionnelle délivrée par l'administration, ou **une pièce d'identité en cours de validité** (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour ou permis de conduire) doit être présentée au moment du vote. Toute photocopie sera refusée et l'électeur ne sera pas admis à voter.

**ELECTIONS AU CONSEIL DE FORMATION DU PRES
UNIVERSITE PARIS LUMIERES**

NOM DE LA LISTE :

COLLEGE : **Les personnels BIATSS**

DELEGUE DE LISTE :

COMPOSITION DE LA LISTE

Nom	Prénom	Adresse mail	N° téléphone

Fait le

signature du délégué de liste :

A